

Décembre
2014



L'essentiel & plus encore

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n°31

Volet 3 : Famille et retraite

Les effectifs de bénéficiaires de prestations familiales baissent moins fortement au 1^{er} semestre 2014;

La baisse du nombre de familles bénéficiaires de prestations familiale s'atténue légèrement pour les deux régimes agricoles. Le nombre de bénéficiaires de prestations logement recule fortement sur un an.

Le nombre d'allocataires du rSa progressent en août au régime agricole

En août 2014, le nombre d'allocataires du rSa au régime agricole s'établit à 34 230. Il progresse par rapport à août 2013 (+ 1,0 %). La croissance du nombre d'allocataires ce mois est portée par les composantes liées à l'activité. Dans ce cadre, c'est le rSa socle et activité qui est le plus dynamique (+ 2,5 %), puis le rSa activité seul (+ 1,4 %), tandis que le nombre d'allocataires du rSa socle seul régresse modérément (- 0,2%).

Légère hausse des pensionnés au régime des salariés agricoles

Avec 1,538 million de pensionnés, la population de retraités au régime des non-salariés agricoles baisse de -3,3%. Soutenu notamment par l'inclusion dans le stock des pensionnés bénéficiant de petites retraites (ex VFU), la population de retraités au régime des salariés agricoles progresse de +0,5 % sur un an.

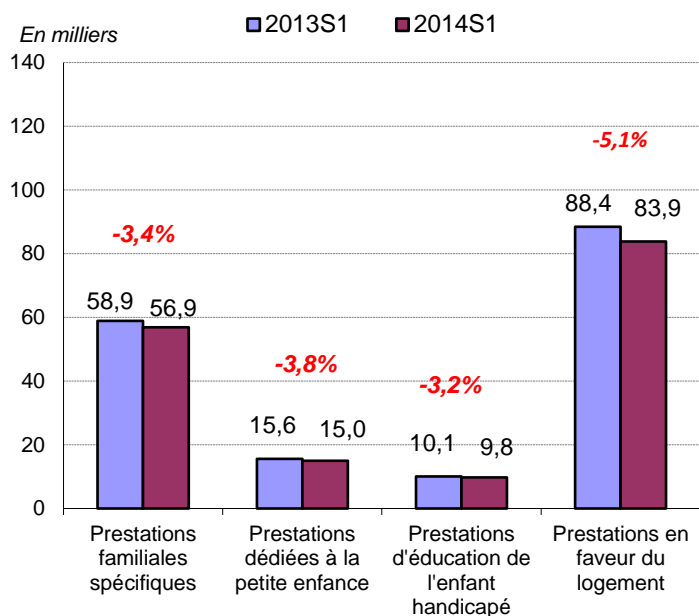
Pour les assurés ayant validé plus de 150 trimestres, le montant moyen annualisé des pensions de retraites s'élève à 16 675 euros bruts chez les salariés et 9 256 euros chez les non-salariés.

<i>Prestations familiales</i>	2
<i>rSa</i>	3
<i>Retraite</i>	4

Télécharger les données au format Excel :

Famille : Prestations familiales

Familles bénéficiaires de PF* - Régime des NSA



Source : MSA

*Notes : Les effectifs sont en comptage distinct des nombres de familles en dossier actif au 30 juin

Le régime des Non-Salariés Agricoles

Avec 146 800 familles au 30 juin 2014, les effectifs de bénéficiaires¹ d'un droit ouvert à au moins une prestation baissent de -3,9 % sur un an (-4,7 % l'année précédente).

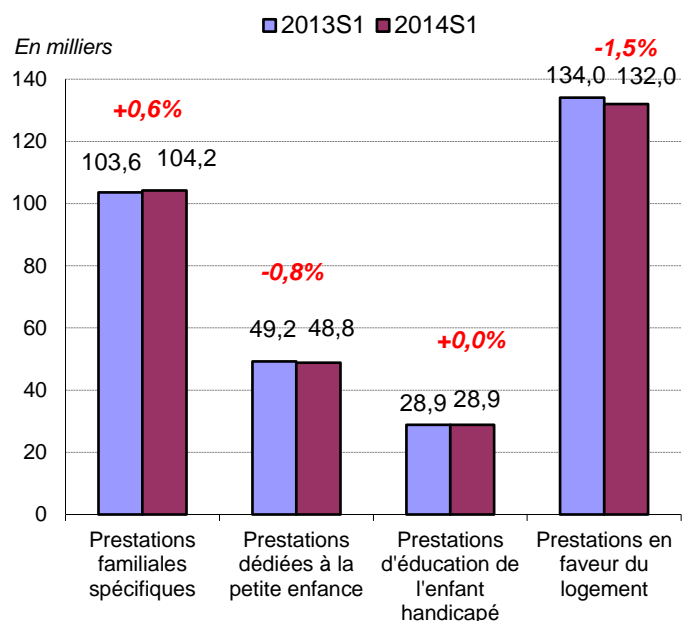
Le nombre de bénéficiaires de **prestations familiales spécifiques**² recule de -3,4 % avec 56 900 familles fin juin 2014. Les familles qui ont 2 enfants à charge et celles qui en ont 3 et plus diminuent respectivement de -2,9 % et -4,0 % sur un an (-3,0 % et -4,6 % fin juin 2013).

Les effectifs de bénéficiaires de **prestations dédiées à la petite enfance** fléchissent de -3,8 % par rapport à fin juin 2013. L'évolution des effectifs du poste « petite enfance » tient d'abord à la baisse de -5,7 % du nombre de bénéficiaires de l'allocation de base de la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). A l'inverse, le complément mode de garde (hors entreprise) augmente de +2,0 % du fait d'un recours accru aux modes de garde.

Le nombre de familles bénéficiaires de **prestations en faveur des handicapés**³ recule de -3,2 %.

Les effectifs de bénéficiaires de **prestations en faveur du logement**⁴ chutent de -5,1% (-6,9% fin juin 2013). Le nombre de bénéficiaires de L'ALF et l'ALS décline respectivement de -6,3 % et -6,1 % tandis que le recul des familles percevant l'APL est moins marqué avec une diminution de -3,6% sur un an. Ces évolutions ne s'éloignent pas de la tendance observée ces trois dernières années

Familles bénéficiaires de PF* - Régime des SA



Source : MSA

*Notes : Les effectifs sont en comptage distinct des nombres de familles en dossier actif au 30 juin

Le régime des Salariés Agricoles

Avec 239 400 familles, les effectifs de bénéficiaires d'un droit ouvert à au moins une prestation familiale baisse de -0,5% sur un an à la fin du 1er semestre 2014.

Le nombre de bénéficiaires de **prestations familiales spécifiques** augmente de +0,6% fin juin 2014 (104 200 familles). Les familles qui ont 2 enfants à charge sont en hausse de +0,9 % ; celles qui ont 3 enfants à charge et plus baissent de -0,1%.

Le nombre de familles bénéficiaires de **prestations dédiées à la petite enfance** diminue de -0,8%. L'évolution globale des effectifs du poste petite enfance résulte d'abord de la baisse de -1,9 % de l'allocation de base de la PAJE. A l'inverse, en raison d'un recours accru aux modes de garde, le complément mode de garde (hors entreprise) augmente de +0,2%. Ce dernier effet est en partie contrebalancé par la baisse du complément libre choix d'activité (-3,4 % après -1,9 % en 2013).

Les effectifs de bénéficiaires de **prestations en faveur des handicapés** sont stables.

Avec 132 000 familles au 30 juin 2014, les bénéficiaires de **prestations en faveur du logement** baissent de -1,5%. Les familles bénéficiaires de l'ALS et de l'APL diminuent respectivement de -3,7 % et -1,2 %, tandis que les familles percevant l'ALF progressent de +2,1 % sur un an.

Sigles SA : salariés agricoles, NSA : non-salariés agricoles, BMAF : base mensuelle de calcul des allocations familiales, ARS : Allocations de rentrée scolaire, ALF : allocation de logement familial, ALS : allocation de logement social, APL : aide personnalisée au logement

Contact : Christèle LAPORTE - DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT – laporte.christele@ccmsa.msa.fr

¹ Les évolutions portent sur le nombre de familles bénéficiaires de prestations à fin juin 2014. Elles sont calculées en glissement annuel.

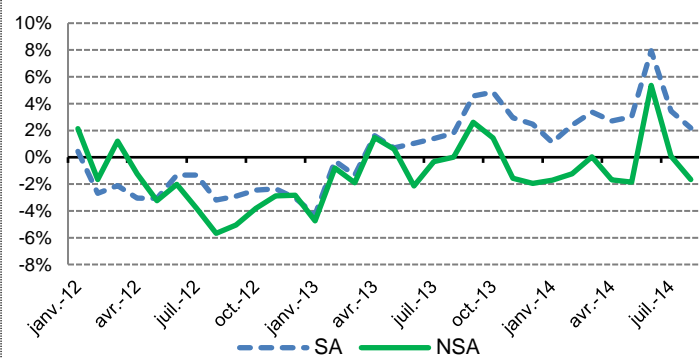
² Le poste prestations familiales spécifiques regroupe les allocations familiales, le complément familial, l'allocation de soutien familial et l'allocation journalière de présence parentale.

³ Le poste prestations en faveur des handicapés se compose des familles bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH).

⁴ Le poste prestations en faveur du logement comprend l'Allocation de Logement à caractère Familial (ALF), l'Allocation de Logement à caractère Social (ALS), l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Famille : rSa

Graphique 1 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires du rSa selon le régime agricole (en glissement annuel)



Source : MSA

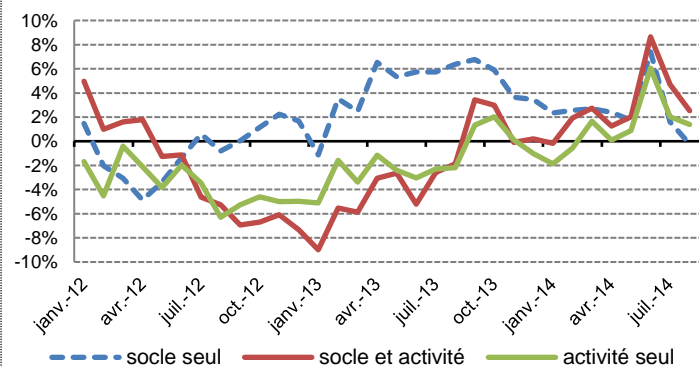
Régime agricole : légère progression du nombre d'allocataires du rSa en août 2014

Fin août 2014, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (rSa) au régime agricole s'établit à 34 230 en France métropolitaine. Les salariés agricoles représentent 69 % des allocataires et les non-salariés agricoles 31 %.

L'augmentation du nombre d'allocataires s'élève à +1,0 % entre août 2013 et août 2014, en rupture par rapport à juillet (-2,0 %).

Cette hausse est portée par les salariés agricoles (+ 2,2 %) alors que le nombre d'allocataires régresse au régime des non-salariés agricoles (- 1,7 %).

Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires selon la composante du rSa (en glissement annuel)



Source : MSA

Une progression portée par la croissance du rSa activité

L'évolution du nombre de foyers bénéficiaires du rSa au régime agricole en août 2014 résulte d'une progression des effectifs des composantes liées à l'activité.

Ainsi, le nombre de foyers bénéficiaires du rSa socle et activité augmente de + 2,5 % entre août 2013 et août 2014 contre - 1,1% le mois précédent. Quant au rSa activité seul, les effectifs s'accroissent sur un an de + 1,4 %, contre une légère baisse de -0,4 % le mois précédent.

En revanche, le nombre d'allocataires du rSa socle seul décroît modérément en août 2014 (- 0,2 %), marquant une rupture de tendance avec la hausse initiée en février 2013.

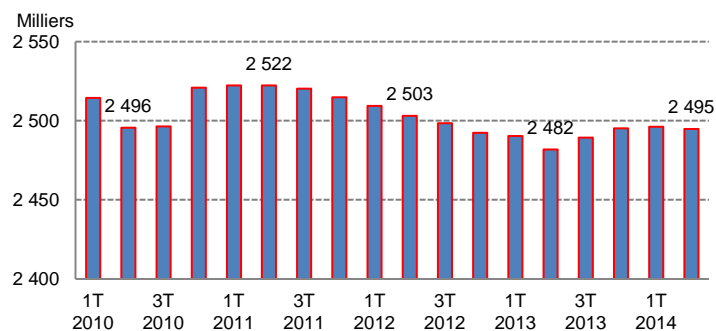
Sigles rSa : revenu de solidarité active – SA : salarié agricole – NSA : non-salarié agricole – TOTAL : NSA + SA
Contact : Jean Roger Biyik Biyik - DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT – biyik-biyik.jean-roger@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

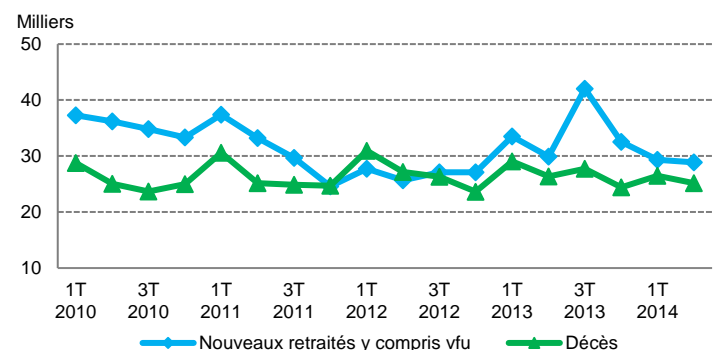


Retraite

Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des salariés agricoles



Graphique 2 : Evolution trimestrielle des décès et des flux de pensionnés salariés agricoles



Source : MSA

A fin juin 2014, les effectifs de retraités au régime des salariés agricoles progressent de +0,5 % sur un an

Au deuxième trimestre 2014, 2,5 millions de personnes ont droit à une retraite au régime des salariés agricoles, soit une hausse de +0,5 % en un an. Ceci s'explique d'une part par le nombre plus important d'attributions que de décès, et d'autre part par la prise en compte des bénéficiaires du versement forfaitaire unique (VFU) en tant que pensionnés salariés agricoles⁵.

Le nombre d'attributions diminue de près de -3,4 % par rapport au deuxième trimestre 2013. Le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite, prévu par la réforme des retraites de 2010, en est le principal facteur.

Le montant moyen annualisé des pensions, toutes durées de carrière confondues, s'élève à 2 291 euros brut. Ce montant est en diminution de -1,2 % par rapport au montant du deuxième trimestre de l'année précédente. La prise en compte des effectifs de retraités bénéficiaires de VFU et de leur montant de retraite en est la principale raison. En revanche, le montant moyen des retraites pour les assurés ayant validé plus de 150 trimestres est en augmentation (+1,2 %) pour la même période.

Au deuxième trimestre 2014, 73 % des retraités salariés agricoles ont validé moins de 40 trimestres au régime agricole. Seuls 2 % des titulaires d'une retraite ont validé plus de 160 trimestres auprès de la MSA, ils perçoivent une pension annuelle moyenne de 13 210 euros brut.

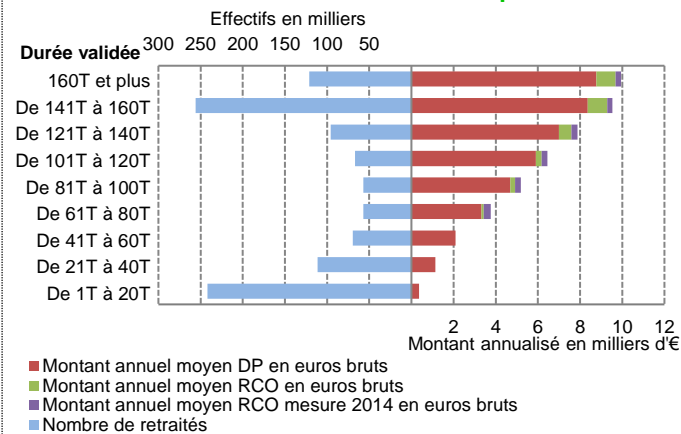
A la fin du deuxième trimestre 2014, 1,5 million de retraités relève du régime des non-salariés agricoles, un effectif en baisse de -2,9 % sur un an

La diminution la plus importante concerne les droits personnels (-3,3 %). Cette évolution est liée au nombre de décès, trois fois plus important que les attributions.

Le montant moyen annualisé des pensions s'élève à 5 155 euros brut, toutes durées de carrière confondues. Ce montant est en diminution annuelle de -0,2 %. En revanche, le montant moyen des retraites pour les assurés ayant validé plus de 150 trimestres est en augmentation +0,5 %.

Au deuxième trimestre 2014, 32,8% des retraités ont validé moins de 40 trimestres auprès de la Mutualité Sociale Agricole. En revanche, 11,3 % des assurés ont validé plus de 160 trimestres et perçoivent une pension annuelle moyenne de 9 940 euros brut.

Graphique 3 : Répartition des retraités non-salariés agricoles selon la durée de carrière et le montant de pension



Source : MSA

Contact : Ileana Radoi - DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT- radoi.ileana@ccmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :



MSA Caisse Centrale	Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques
Les Mercuriales	Responsable de la publication, Alain PELC - pelc.alain@ccmsa.msa.fr
40 rue Jean Jaurès	Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr
93647 Bagnolet cedex	Rédacteurs : C. LAPORTE, JR BIYIK BIYIK, I.RADOI
	Mise en forme : Michèle LALLAOURET
	Diffusion : Claudine GAILLARD-gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr-
	Mireille MEDELICE - medelice.mireille@ccmsa.msa.fr-



⁵ . Pour rappel, à la suite d'une modification de la réglementation relative aux bénéficiaires de pensions à faible montant, les bénéficiaires du versement forfaitaire unique (VFU) ne se voient plus attribuer, à compter du 3^{ème} trimestre 2013, un capital représentatif de quinze années de versement de pension. Ils perçoivent désormais une rente et sont donc dénombrés parmi les pensionnés.